

*Administration du pétrole—Loi*

de leurs circonscriptions et je saurai gré au député de bien vouloir s'y conformer.

**M. Waddell:** Je parlais du député de Calgary-Centre (M. Andre) et je vais employer son titre, qui n'est pas, que je sache, son nom. Je vous invite Votre Honneur à rendre une décision dès maintenant. Nous vivons à une époque moderne. Nous avons la télévision à la Chambre des communes. Les spectateurs nous trouvent ridicules de parler du député de tel ou tel endroit au lieu de l'appeler directement par son nom. Je vous demande, Votre Honneur, de rendre une décision dès maintenant, et de proposer que soit modifiée la tradition afin que nous puissions désormais utiliser les patronymes des députés.

**Des voix:** Bravo!

**M. Waddell:** J'accepte la décision de Votre Honneur, quelle qu'elle soit.

**M. Collette:** Monsieur l'Orateur, je voudrais étayer les observations que vous venez de faire. Nous avons bel et bien un Règlement. La thèse du député en vue d'une modification éventuelle de notre Règlement est peut-être valable. Toutefois, ce n'est ni le moment ni le lieu d'entamer une pareille discussion. Nous parlons de la loi sur l'administration du pétrole. Nous pourrions peut-être prendre en délibéré le sujet qui préoccupe le député.

La Chambre compte un comité de la procédure. Beaucoup de députés discutent depuis un certain temps de la réforme parlementaire, et ils ont proposé, par exemple, que la durée des discours soit raccourcie. Le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) s'est opposé vendredi dernier à ce qu'on lise les discours prononcés à la Chambre durant la période réservée aux initiatives privées. Ces préoccupations sont peut-être légitimes, mais il nous faut observer le Règlement de la Chambre. J'espère que nous ne discuterons pas de cette question maintenant.

**M. Waddell:** Je puis peut-être vous faciliter la tâche, monsieur l'Orateur, en disant que je suis d'accord.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** On pourra régler la question. Le secrétaire parlementaire a bien raison de dire que ce n'est pas le moment. En vertu du Règlement, nous ne pouvons en discuter maintenant. Le député a expliqué que certains de ses collègues sont d'avis que c'est une décision que la Chambre aimerait peut-être adopter, le cas échéant. Ceci dit, nous ferions mieux pour le moment de nous en tenir au Règlement et que les députés continuent à employer les noms des circonscriptions pour désigner leurs collègues.

**M. Waddell:** Rome n'a pas été construite en un jour. Je parlais de certains discours que j'ai entendus à la Chambre. J'écoutais notamment le député de Thunder Bay-Atikokan (M. McRae). Je ne mentionnerai pas son nom. Il siège de l'autre côté de l'allée. Il a exprimé une opinion que de nombreux libéraux ont également exprimée au cours de ce débat, à savoir que les libéraux ont la chance d'avoir pris une position centriste. D'un seul coup, il n'y a rien à leur reprocher, tout va bien, et ils ont nécessairement raison parce qu'ils se targuent de modération.

J'aimerais que le député soit présent aujourd'hui. Je suis sûr que le secrétaire parlementaire lui dira de ma part que ce sont des poules mouillées. C'est une motion dépassée en politique moderne, autre chose qui émane de l'Ouest. Les gens veulent que les partis adoptent une position ferme. Ils veulent qu'ils

définissent leur position. Je vois le secrétaire général (M. Kaplan). Il ne veut pas se compromettre au sujet du problème de la marijuana. Je ne sais pas pendant combien de temps il pourra s'en tirer ainsi, mais pas pour très longtemps, je pense. C'est le genre de nouvelle politique que nous allons voir naître dans l'Ouest.

Le député de Thunder Bay-Atikokan a dit également que des provinces comme Terre-Neuve ne peuvent pas se protéger des grandes multinationales et que c'est donc au gouvernement libéral de le faire. Je lui signale à nouveau que la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et le Québec ont un bien meilleur bilan que le gouvernement fédéral en matière de relations avec les compagnies pétrolières multinationales.

L'un des problèmes que pose l'aliénation de l'Ouest, c'est que toutes les initiatives vraiment passionnantes, à l'exception de la loi sur le bilinguisme, ont vu le jour dans les provinces, depuis le début des années 60. Rien n'est venu du gouvernement fédéral. Le député de Thunder Bay-Atikokan a dit en outre que nous, les Néo-démocrates, devrions approuver cette politique parce que plus que tous les autres partis, nous croyons en un gouvernement central omniprésent. Pour ma part, j'aimerais que mon parti agisse dans ce sens, et j'espère qu'il le fera.

**M. Kaplan:** Monsieur l'Orateur, le député me permettrait-il de lui poser une question?

**M. Waddell:** Avec plaisir, monsieur l'Orateur, à la fin de mon discours.

**M. Oberle:** Vous appelez ça un discours?

**M. Waddell:** Je dis que les Canadiens veulent que le pouvoir soit plus près du peuple, c'est-à-dire les provinces, ou même les localités. Lorsque le Nouveau Parti Démocratique était au pouvoir en Colombie-Britannique, il a créé des commissions de ressources communautaires qui ont permis aux simples citoyens, de participer au gouvernement et au régime de bien-être social. C'est l'avenir, en politique. Quoi qu'il en soit, j'aimerais dire quelques mots de la politique du gaz, puisqu'il en est question dans cette partie de la motion.

**Une voix:** Enfin! Vous n'avez fait que remuer de l'air tout l'après-midi.

**M. Waddell:** Nous savons ce que valent votre politique gazière et votre politique pétrolière. Ce qui ne va pas dans votre politique pétrolière, c'est qu'elle a fait vendre notre pétrole au rabais. Au parti néo-démocrate, nous craignons que le même sort n'attende le gaz naturel. Le *Canadian Institute for Economic Policy* publiait hier un rapport établi par M. Bruce F. Willson. Je relève le passage suivant à la page 93:

... le pays peut probablement s'attendre à une pénurie de gaz naturel d'ici cinq ou dix ans, si ce n'est avant. Ces ruptures d'approvisionnement vont avoir des effets dévastateurs.

Nous vendons actuellement du gaz bon marché. Plus tard, il faudra importer du gaz cher, celui de l'Algérie, par exemple. Le printemps dernier, nous avons débattu la construction du tronçon sud du pipe-line de l'Alberta. Cela, c'est une goutte d'eau par rapport à nos autres problèmes. Les entreprises américaines disent maintenant que le tronçon sud ne fonctionnera qu'à 40 p. 100 de sa capacité. Le pipe-line dans ma province de Colombie-Britannique, ne fonctionne qu'à la moitié de sa capacité.

Dans notre précipitation à vouloir exporter du gaz, nous nous sommes dotés d'une surcapacité de transport par pipe-